

réduits et une confiance accrue, constituent les changements les plus positifs. Le ralentissement de l'économie des États-Unis risque cependant de contrarier les exportations. Le secteur de l'assurance est en pleine expansion et les exportations de produits alimentaires devraient demeurer stables. Plusieurs des projets d'envergure déjà en cours se poursuivront puisqu'ils sont financés par la Banque asiatique de développement. Par ailleurs, il est possible que les marchés de l'État restent en attente jusqu'aux prochaines élections de mai. Le déficit financier actuel freinera probablement les dépenses publiques.

Le Canada a adressé aux dirigeants des Philippines un certain nombre d'arguments pour s'opposer aux nouvelles prescriptions qu'ils se proposent d'appliquer à l'inspection de la viande (Ordonnance administrative 16). Le Canada considère que ces prescriptions auront des effets exagérément restrictifs sur les échanges. Un certain nombre d'autres pays ont également présenté des observations dans ce sens. Le Canada a en outre saisi les Philippines du problème des retards induis avec lesquels doivent composer les importateurs de viande pour obtenir des permis d'importation. Les autorités philippines ont bien réagi aux préoccupations des Canadiens et, au début janvier, ont communiqué de nouvelles prescriptions (Ordonnance administrative 56). Le Canada procède à l'examen de ces nouvelles prescriptions.

Accès au marché — priorités du Canada pour 2001

- presser le pays de respecter son engagement en matière de libéralisation et de réforme économiques, et plus particulièrement d'exécuter ses projets de privatiser et de déréglementer le secteur de l'énergie;
- continuer de militer contre le protectionnisme dans le secteur agroalimentaire et d'appuyer les politiques qui vont dans le sens des principes et des règles de l'OMC;
- encourager le maintien des réductions de droits qui avaient été provisoirement suspendues dans certaines branches d'activité dans la foulée de la crise économique asiatique;

- préconiser le redressement des graves irrégularités de la législation en matière de protection de la propriété intellectuelle — dont le manque de pouvoir des tribunaux pour ce qui est de saisir des produits piratés, la difficulté de faire breveter les logiciels et d'autres technologies — et la lenteur du Bureau de la propriété intellectuelle à intenter des poursuites contre ceux qui portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle;
- suivre la mise en oeuvre des nouvelles règles d'inspection des importations de viande et de produits carnés, et exhorter le pays à délivrer promptement les permis d'importation.